



ARRETE N° 647

PORTANT COMPOSITION
DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE
EN MATIÈRE DE
SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Maire,

- VU le code général de la fonction publique, article L252-9
VU la délibération n° 17/784 en date du 31 mai 2022 relative à l'instauration d'un comité social territorial et d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de condition de travail,
VU la délibération n° 17/785 en date du 31 mai 2022 relative à la fixation du nombre de représentants appelés à siéger au sein du d'un comité social territorial et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de condition de travail,
VU l'arrêté n° 1864 du 10 juillet 2024 portant composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail,
CONSIDÉRANT que l'organisation syndicale CGTR-FPT a procédé au remplacement de plusieurs membres de la formation spécialisée,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - La composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de condition de travail s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. FONTAINE Michel	M. VALY DADABHAY Nazir
Mme SIGISMEAU Béatrice	Mme FERDE Thérèse
Mme ROUVRAIS Simone	Mme BAFINAL Chantal
Mme RAYMOND Edmée	Mme NASSIBOU Nathalie Guilaine
Mme BRINDON Marie Line	Mme JETTER Régine Sabrina
M. DIJOUX Stéphano	Mme MALIDI Mariaty
Mme AGATHE Chantal	Mme HOARAU Denise
Mme ARAYE Hélène	Mme PALIOD Marie-Claude
Mme FATIMA Sofa	M. POTHIN Philippe
M. MINATCHY Mariot	Mme TAYLLAMIN Patricia
M. TEVANEÉ Jean-François	M. DAMOUR Kichena

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250306-DRHAR25_647-AU
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Représentants du personnel			
Titulaires		Suppléants	
M. MAMMOSA Jean Patrice	SA-FPTR	M. CARTAYE Tommy	SA-FPTR
M. POININ GOBALOU Lucas	FO	Mme PAYET-RIGAUD Virginie	FO
M. NAYAGOM Gilbert	FO	M. AH HOI Richard	FO
M. PERINEDERY Ludovic	FO	Mme KEENOO Azna	FO
M. BENARD Daniel	CFTC	M. SELLY Frédéric	CFTC
M. JANICOT Jean Christophe	CFTC	M. POINAPIN Yann	CFTC
Mr VAITILINGOM Judicaël	CFTC	M. CABOUBASSY Roger	CFTC
M. FERDE Joseph	CGTR	Mme BEAUPAGE Tatiana	CGTR
M. BORELLY Philippe	CGTR	Mme VELLAYOUDOM Elyssa	CGTR
Mme LAGARRIGUE NOËL Daniela	CGTR	M. SOUBADOU Sylvain	CGTR
Mme AH CHIAYE Valérie	CGTR	Mme FRANÇOIS-MARIE Dolorès	CGTR

ARTICLE 2 – Madame Béatrice SIGISMEAU est désignée présidente de la FSSSCT.

ARTICLE 3 - L'arrêté n° 1864 du 10 juillet 2024 est abrogé.

ARTICLE 4 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Pierre et publié sur le site internet de la commune.



Fait à Saint-Pierre, le 05 MARS 2025
Le Maire,



Le Maire,
Michel FONTAINE

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de La Réunion dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité mentionnées à l'article 4. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Publié le ...05 MARS 2025... sur le site internet de la commune de Saint-Pierre.
<https://www.saintpierre.re/ma-ville-ma-mairie/les-publications>

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250306-DRHAR25_647-AU
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025